

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 6 novembre 2014

École les Turtelles - 33650-SAUCATS

Présents

Parents d'élèves : Mmes Jauze, Bestaoui, Diet, Battello, Garnier, Lesous, Guillet, et Mrs Journe et Iriarte.

Représentants de la Marie : M Clément (*Maire*), Mme Debachy (*conseillère chargée des affaires scolaires*), M Coustes, Mme Tryzna.

Équipe enseignante : Mmes Taysse, Albarran, Nguyen, Guillaut, Roy-Sarrazin, Sellie-Meurisset, Grelier, Bietz, Savall, Le Tutour et Gubierrez

Validation du conseil d'école du 19 mai 2014

Le précédent conseil a été validé à l'unanimité.

Effectifs 2014-2015

Maternelle		Élémentaire	
PS	46	CP	32
MS	32	CE1	28
GS	39	CE2	32
		CM1	30
		CM2	24
Total	117		146
Total général	263 dont deux départs depuis la rentrée		

Compte tenu des nombreuses inscriptions de dernière minute, les classes ont été organisées de façon à pouvoir accueillir de nouvelles inscriptions durant l'été. Nous avons donc arrêté les effectifs à 25 élèves par classe en élémentaire. Les classes de maternelle accueillent jusqu'à 31 élèves en grande section.

Prévision Effectifs 2015-2016

Petite-Section 27 (nés en 2012) Moyenne-section 46 Grande-Section 32

CP : 39 / CE1 : 32 / CE2 : 28 / CM1 : 32 / CM2 : 30

Les prévisions actuelles sont de 105 élèves en maternelle et de 161 en élémentaire, soit un total de 266 élèves plus 4 élèves devant arriver en cours d'année 2014-2015, soit 270 élèves prévus pour le moment.

Le seuil d'ouverture d'une 11ème classe est à 280 élèves.

Budget 2014-2015

Le budget alloué par la mairie est le suivant :

980€ pour chaque classe de maternelle

846€ pour chaque classe élémentaire

200€ pour les sorties, pour chaque classe

Il reste du budget fournitures et sorties, qui va être utilisé avant décembre 2014.

Les enseignantes souhaitent deux bureaux adultes, un tableau pour la classe de PS/MS et deux tricycles pour la maternelle.

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 10 octobre 2014.

Nombre d'inscrits	404	Nombre de suffrages exprimés	89
Nombre de votants	96	Taux de participation	23,76%
Nombre de votes blancs et nuls	7		

Règlement intérieur

Après relecture du règlement intérieur par la directrice, il y a une modification à apporter :

Il faudra ajouter qu'en cas d'absence, les parents devront appeler l'école le matin et fournir un justificatif d'absence sur papier libre ou un certificat médical en cas de maladie au retour de l'enfant à l'école.

Présentation du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour Enfants en Difficulté)

C'est un dispositif mis en place par le Ministère de l'éducation nationale afin de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

Il est composé de membres spécialisés :

<u>Mme DUVIGNAC</u> Psychologue de l'éducation nationale	<u>Mme JAGUENEAU</u> Enseignante spécialisée à dominante pédagogique	<u>Mme RIVIER</u> Enseignante spécialisée à dominante ré éducative
Elle aide à comprendre les difficultés de l'enfant. Elle réalise des observations, des bilans, des suivis psychologiques et mène des entretiens, les enseignants et les parents.	Elle apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.	Elle apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés de comportement afin d'instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

Bilan coopérative

La coopérative est alimentée par la participation des parents.

Cette rentrée, nous avons récolté 2 288 €.

Elle sera également approvisionnée par la vente des photos de classe et des chocolats de Noël, qui servira à co-financer la sortie en Dordogne pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1, et à Hostens pour les CM1/CM2.

L'an dernier, la vente des cartes de vœux avait rapporté près de 800€.

Projets de sorties et voyages

*Les classes de CP/CE1 iront à Sadirac à la maison de la poterie le 17/11

*Les classes de CM1/CM2 iront à Préchac visiter le château de Cazeneuve le 24/11

*La classe de GS ira à Cap Sciences voir l'exposition « Animatement votre » le 15/12

*Les classes de MG/GS et GS iront au Muséum d'histoires naturelles le 13/01

*Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 feront un voyage scolaire en Dordogne sur le thème de la préhistoire, du 07/04 au 10/04

*Les classes de CM1/CM2 iront à Hostens, faire du VVT, les 4, 5 et 6 mai

D'autres sorties seront organisées au cours de l'année scolaire.

Évènements en lien avec la commune et les associations

*Vide ta chambre le dimanche 16 novembre

*Activités autour du 11 novembre : 3 classes iront visiter l'exposition le lundi 10 novembre à La Ruche. Les élèves de cycles 3 ainsi que la classe des PS confectionneront des marionnettes en laine (Nénette et Rintintin)

*Fête de l'école le 26 juin

*2 classes seront invitées au festival Méli-Mélo le 10 février.

Sécurité travaux

Il faudrait revoir l'affichage du protocole en cas d'urgence.

Suite à la construction du nouveau bâtiment, le PPMS (*Plan particulier de mise en sécurité*) est à modifier.

Prévoir les exercices de sécurité.

Dans le cadre du ré aménagement de l'école, les enseignantes demandent que la salle de motricité et les dortoirs soient au rez de chaussée.

Compte tenu de la construction d'un nouveau bâtiment pour la restauration scolaire, les enseignantes souhaiteraient que des classes élémentaire soient créées dans le réfectoire actuel.

Des problèmes acoustiques sont constatés dans la classe des GS à l'étage. Monsieur Le Maire explique que des travaux seront entrepris au 1er semestre 2015.

Des fuites au niveau du « Vélux » dans la classe de Mme LE TUTOUR sont constatées.

Intervention de Monsieur Le Maire

Pour anticiper la visite de sécurité de l'établissement prévu au 1er semestre 2015, le maire a convoqué les pompiers afin de vérifier la conformité des locaux. Il en résulte que les deux dortoirs à l'étage doivent subir des travaux. Il faut sécuriser le local ménage à cause des produits inflammables et installer un système d'alarme incendie.

De nombreux travaux ont été fait cet été. La quasi-totalité des toitures de l'école seront refaites l'an prochain.

Un nouveau bâtiment pour la restauration est prévu prochainement.

Activités Pédagogiques Complémentaire(APC)

Toutes les enseignantes prennent des groupes d'enfants.

Elles ont lieu tous les lundis de 15h30 à 16h30.

Les élèves de CM1/CM2 font de l'informatique.

Les autres élèves à partir de la GS font du soutien.

TAP

L'occupation des classes par les TAP pose les problèmes suivants :

L'enseignante n'a plus accès à sa classe pour travailler ou recevoir les parents.

Certains contenus pédagogiques (livres, CD, feutres...) sont utilisés sans l'accord de l'enseignante.

Divers

Il est demandé que les vélos de maternelle soient rangés chaque soir dans un coin de la cour à l'abri de la pluie.

Le prochain conseil d'école est prévu le jeudi 12 février 2014 à 18h.

Fin de séance 19h30.